

MAIKIT SKB

FRAIS DE CANTINE ET TRANSPORT

Les tarifs de la cantine et du transport sont annuels et payables par trimestre

CANTINE : 320.000 FCFA

1 ^{er} versement Mars à Septembre 2017	2eme Versement 05 Décembre 2017	3 ^{ème} Versement 05 Mars 2018
107.000	107.000	106.000

TRANSPORT :

Le prix est fonction du lieu de résidence (voir le tableau d'échéancier ci-dessous)

LA MATERNELLE A SES CARS

LE PRIMAIRE A SES CARS

Zones	Quartier desservis	1 voyage	2 voyages
Zone 1	Bonoumin 1 - Belle Côte – BCEAO – Star 9 – Cocovico - Djibi – Arcades 1, 2,3	18.000	28.000
Zone 2	Attoban – Bonoumin 2 - Palmeraie - Riviera 2,3 - – Vallon - 2 Plateaux - Café Versailles - Perles – 22è Arr. - Mahou – Star 7 B - Péto Ivoire – Pharmacie les Allées – Abri 2000 – Château d'eau – Groupement 4000 – Rosiers 1, 2, 3, 4, 5,6 –Panneau koz	25.000	35.000
Zone 3	Lycée français – Riviera Golf - Pharmacie st Pierre – Riviera 3 – Allabra - Adama Sanogo	30.000	40.000
Zone 4	Faya – Abata – Akouédo - Cité SIR – Génie 2000	40.000	50.000

Aucun règlement en espèce n'est autorisé à l'école.

NB : des points de ramassage sont prévus pour chaque zone

Deux (02) passages dans la journée :

Les frais de transport ne sont pas remboursables et ne peuvent être substitués aux frais de scolarité ou de cantine en cas de désistement ou de retrait de l'élève en cours d'année quelles que soient les raisons.

Respecter l'heure et le lieu de ramassage convenus afin d'éviter le retard de l'élève en classe. Eviter de payer les frais de transport avec le chauffeur, les convoyeurs ou toutes autres personnes différentes du personnel de la caisse.

Pas de reversement de frais de transport ou de cantine d'un élève sur le compte d'un autre.

Mode de paiement des frais de transport et de la cantine :

- **Virement bancaire ou dépôt d'espèces à la banque au nom de l'élève.
Le reçu de dépôt de banque est déposé à la caisse de l'école pour enregistrement. Exiger un reçu de l'école après enregistrement.**
- **Chèque**

Banque : BICICI

Libellé à l'ordre de : MAIKIT SKB

Numéro de compte : CI 006 01392 010351400008 31

En cas de retour de chèque impayé quel que soit le motif, le parent de l'élève concerné ne sera plus autorisé au règlement par chèque. Il devra s'acquitter désormais de tout autres frais par dépôt bancaire et une pénalité de 10% sera appliquée sur le montant impayé en plus des frais prélevés par la banque.

Je soussigné.....

Responsable de l'élève.....

Reconnais avoir pris connaissance de toutes les conditions précisées ci-dessus et m'engage à les respecter.

Date et Signature